

La CCPEVA recrute :

1 Instructeur (trice) du droit des sols

DESSCRIPTIF DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité directe de la responsable du service « Instruction du droit des sols », l'agent aura pour missions principales :

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme
- Accueil et information des pétitionnaires et du public

MISSIONS DU POSTE

Activités détaillées :

- Vérifier les dossiers
- Lire et analyser les différents types de plans et documents d'urbanisme
- Lancer les consultations et synthétiser les avis d'experts
- Réaliser l'examen technique du dossier, notamment au regard des règles d'urbanisme applicables au terrain
- Rédiger des actes de procédure et des décisions administratives

Activité occasionnelle :

- Conseil auprès des communes membres, sur les sujets relatifs aux autorisations d'urbanisme

PROFIL RECHERCHE – COMPETENCES – SAVOIR FAIRE REQUIS

- Expérience de 2 ans minimum sur un poste similaire souhaitée
- Bonne connaissance des procédures administratives
- Bonne connaissance du code de l'urbanisme
- Bonne connaissance de la construction de l'environnement
- Maîtrise des logiciels de bureautique et du logiciel CARTADS
- Maîtrise de la communication orale et écrite
- Bonne capacité d'analyse
- Autonomie

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Publier (74500)

Service d'affectation : Service Instruction du droit des sols – Poste administratif de catégorie C de la fonction publique territoriale – Emploi permanent

Temps de travail : Poste à 35 heures sur 5 jours – du lundi au vendredi – avec plages de présence obligatoire de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h30.

Action sociale : Chèques déjeuners + participation de la collectivité à hauteur de 20 € / mois à une mutuelle labellisée ou un contrat de prévoyance.

Date limite de candidature : 15 mars 2019

Poste à pourvoir **le 01 avril 2019**.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV) à :

Madame la Présidente – CCPEVA – 851 avenue des rives – BP 84 – 74500 PUBLIER par courrier ou par mail à : rh@cc-peva.fr

Pour tout renseignement, contacter la CCPEVA par mail à rh@cc-peva.fr